



Séminaire « L'investissement social : Quelle stratégie pour la France ? »

Séminaire conduit en partenariat par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS), France Stratégie (Commissariat général à la stratégie et à la prospective), le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP Sciences-Po) et la Fondation Apprentis d'Auteuil

Séance 2 : Lutte contre la pauvreté : coût social ou investissement ?

le 9 juin 2016 de 9 h 30 à 18 h

à Paris

à la Direction générale de la cohésion sociale
18 Place des cinq martyrs du lycée Buffon
(2^{ème} étage-salle 2154 R)

Type d'événement : deuxième séance d'un séminaire conduit en partenariat par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS), France Stratégie (Commissariat général à la stratégie et à la prospective), le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP Sciences-Po) et la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Objectifs : faire ressortir les enjeux et les modalités de la définition d'une stratégie d'investissement social en matière de lutte contre la pauvreté et évaluer la situation française ; mobiliser les acteurs locaux et les interlocuteurs nationaux présents sur le sujet ; faire connaître des expérimentations.

Dossier participant : présentation du séminaire, documents supports des interventions.

Invitation : séminaire sur invitation, à l'initiative des partenaires du séminaire.

- Structuration des tables rondes autour de quatre grands thèmes : un diagnostic sur le rapport de l'investissement social avec les politiques de lutte contre la pauvreté menées dans différents contextes ; un diagnostic sur la situation de la France vis-à-vis de cette stratégie ; la présentation d'expérimentations destinées à lutter contre la pauvreté dans une perspective d'investissement ; une table ronde confrontant des acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté.

- Chaque table ronde est alimentée par des interventions (durée variable de 8 à 20 minutes) d'experts, de chercheurs et d'acteurs institutionnels ou de terrain. Les interventions sont suivies d'une mise en discussion avec l'ensemble des participants.

- Les participants sont invités pour l'ensemble de la journée et ont la possibilité d'intervenir à toutes les sessions.

Présentation

Cette séance a pour vocation de prolonger les réflexions de la séance inaugurale à France Stratégie le 26 janvier. En matière de pauvreté, l'intérêt de la définition et de la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement sociale en France tient à trois éléments spécifiques. Le premier est relatif aux effets sociaux des transformations économiques, sociales et institutionnelles connues par les sociétés développées depuis trois décennies. Le second tient à la nécessaire correction de la stratégie d'activation de la protection sociale conduite, sous des modalités diverses dans de nombreux pays. Le dernier est la redéfinition de la lutte contre la pauvreté dans un contexte marqué par l'arrêt de la baisse de celle-ci depuis dix ans, la concentration du chômage et de la dépendance aux minima sociaux dans les environnements urbains les plus défavorisés, les limites très fortes de la stratégie de mise au travail initiée avec le Revenu de Solidarité Active.

- Le premier point tient aux transformations de la pauvreté. Depuis quatre décennies, la pauvreté touche, de manière croissante, des jeunes, des familles monoparentales et des personnes d'âge actif. Ceux-ci sont exposés à un fort risque de transmission intergénérationnelle : grandir dans un ménage pauvre renforce la probabilité d'être pauvre. L'augmentation des inégalités primaires ; les transformations du marché du travail dans un sens défavorable aux moins qualifiés ; la fragilisation de la sphère familiale, contrepoint de l'évolution positive de l'émancipation (partielle) des femmes ; les discriminations ethnoraciales et relatives à l'âge pénalisent des catégories précises de la population : minorités visibles, musulmans.

- Le deuxième enjeu tient aux limites des politiques d'activation de la protection sociale. Dans un contexte marqué par des politiques inspirées par les doctrines néolibérales, faisant du chômage l'effet d'un choix opéré par des individus en situation d'arbitrage entre emploi et revenu de substitution, les stratégies d'activation visent à introduire un lien explicite entre emploi et protection sociale. Dans de nombreux contextes, ces politiques se sont traduites par une responsabilisation des pauvres et une diminution, parfois drastique, de leurs droits sociaux. La perspective de l'investissement social propose une correction vis-à-vis de ces stratégies. Elle vise à la diffusion des qualifications pour lutter contre les effets de polarisation liés aux évolutions socio-économiques (et technologiques) à l'œuvre. Elle repose sur le constat que la responsabilité des individus doit être articulée avec l'accès à une sécurité économique garantie. L'investissement cherche à éviter le ciblage sur les pauvres qui, paradoxalement, les dessert en même temps que l'idéal égalitaire.

- Le troisième enjeu tient à la situation spécifique de la France vis-à-vis de ces stratégies. En termes de comparaison internationale, la France obtient de bons résultats en matière de lutte contre la pauvreté monétaire. Cependant, ce constat positif est relativisé par la faiblesse de l'accompagnement des personnes les plus en difficulté ; leur quasi-exclusion du système de formation professionnelle et la dégradation continue, jusqu'à une date récente, des niveaux des minima sociaux. Des tensions sont à l'œuvre, notamment dans l'équilibre des pouvoirs entre le niveau national et départemental ; ainsi que dans les fractures territoriales et les discriminations qui mettent en cause la cohésion sociale. Le Revenu de Solidarité Active n'a apporté qu'une correction, à la marge, d'un Revenu Minimum d'Insertion à son époque critiqué pour ne pas répondre aux enjeux de l'exclusion sociale, notamment ceux liés au chômage de longue durée.

Programme

09.30 : **Ouverture** par **Jean-Philippe Vinquant**, Directeur général de la cohésion sociale

Animation de la journée par **Christophe Fourel** (DGCS)

09.45 - 10.45 : **Exposés introductifs** :

- **Nicolas Duvoux**, professeur de sociologie à l'Université Paris 8 - CRESPPA/LabToP.
L'investissement contre la pauvreté : prolongement ou correction de l'activation de la protection sociale ?

- **Jean-Luc Outin**, chercheur, DREES-MIRE : *Qui sont les pauvres en France aujourd'hui ?*

10.45 - 12.00 : **TABLE RONDE N° 1. Les défis de la France face à l'investissement social**

Le paradigme de l'investissement social est approprié de manière différenciée selon les pays et les institutions. En matière de pauvreté, la France dispose d'atouts mais aussi de faiblesses liées notamment aux limites de l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté, dans les minima sociaux. La table-ronde aura vocation à faire ressortir les éléments de diagnostic par une mise en œuvre des problématiques sociales les plus importantes ; par un diagnostic sur les formes d'accompagnement telles qu'elles sont menées par les collectivités départementales notamment ; par la compréhension des enjeux liés aux fractures territoriales

Olivier Giraud, Directeur LISE-CNAM, *les politiques d'insertion et d'activation en France depuis 25 ans*

Denis Clerc, Président FNARS Franche-Comté : *Les nouvelles formes de la pauvreté : quel modèle pour des actions plus préventives ?*

Annaïg Abjean, Directrice de la MRE Rhône-Alpes : *géographie de la pauvreté*

12.00 – 12.15 : Pause

12.15 : **L'apport de l'évaluation pour mieux cibler l'investissement social** :

Pierre Mazet, ODENORE Grenoble

Simon Vanackère, Inspecteur des Affaires Sociales

13.15 - 14.30 : **pause-déjeuner**

14.30 - 16.00 : **TABLE RONDE N° 2. Des initiatives locales**

Animation : **Pascal Noblet** (DGCS)

Au-delà de la détermination des forces et faiblesses du système de protection sociale en matière de lutte contre la pauvreté, la journée aura pour vocation de présenter des initiatives visant à infléchir les caractéristiques les plus problématiques des politiques à l'œuvre aujourd'hui. Ainsi, des innovations locales seront présentées qui mettent l'accent sur la prévention du chômage de longue durée ; l'empowerment ou encore l'inconditionnalité de l'accueil

Alain Denoyelle, Vice-Président du CCAS de la Ville de Grenoble : « *Village d'insertion ouvert* »

Sophie Roche, Emmaüs Defi, *expérimentation Convergence*

Adrien Roux, Alliance Citoyenne Grenoble, *une expérience de « community organizing » à la française*

Julien Talpin, sociologue, le « *community organizing* » en France et aux Etats-Unis

16.00 - 17.30 : **TABLE RONDE CONCLUSIVE. Comment capitaliser sur ces initiatives ?**

Synthèse et animation : **Christophe Fourel** (DGCS)

Guillaume Almeras, Responsable du pôle national travail-emploi du Secours Catholique

Djilali Benaboura, Directeur missions sociales du Secours islamique

Florent Gueguen, Directeur général de la FNARS

Aude Muscatelli, DGCS, Sous directrice de l'inclusion sociale, de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté

Jérôme Vignon, Président de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale

17.30 – 17h45 : Echanges avec la salle

17.45 : **Conclusion**

Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé